
Les polémiques autour de la littérature jeunesse, ou la quête sans cesse rejouée de la légitimité

Fanny Barnabé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/contextes/5020>

DOI : 10.4000/contextes.5020

ISBN : 978-2-8218-1275-8

ISSN : 1783-094X

Éditeur

Groupe de contact F.N.R.S. COntEXTES

Ce document vous est offert par Université de Liège



Référence électronique

Fanny Barnabé, « Les polémiques autour de la littérature jeunesse, ou la quête sans cesse rejouée de la légitimité », *COntEXTES* [En ligne], 10 | 2012, mis en ligne le 09 avril 2012, consulté le 24 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/contextes/5020> ; DOI : 10.4000/contextes.5020

Ce document a été généré automatiquement le 24 février 2019.



COntEXTES est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Les polémiques autour de la littérature jeunesse, ou la quête sans cesse rejouée de la légitimité

Fanny Barnabé

Introduction

- 1 La polémique dont il sera question ici a débuté suite à un article de François Busnel, publié le 24 novembre 2010 dans *l'Express-Lire*, dans lequel ce dernier dénigrait la littérature jeunesse et l'accusait de n'être qu'un « coup marketing », pour ensuite faire la promotion du livre de Danièle Sallenave *Pourquoi on écrit des romans*. Cette attaque fut très mal reçue par les auteurs, éditeurs et libraires de littérature jeunesse, et déclencha un certain nombre de réponses, dont la première (qui est également celle que les autres citent comme référence) est un article de Valérie Zenatti : « Lisez de la littérature jeunesse François Busnel ! », publié le 10 décembre 2010 dans *Médiapart*, où cette dernière reproche au critique son ignorance en la matière et défend farouchement le secteur attaqué.
- 2 Or, cette querelle, particulièrement sensible puisqu'elle concerne une littérature en mal de légitimité, n'est pas un fait isolé, mais semble a priori symptomatique de deux attitudes fréquentes vis-à-vis du secteur jeunesse : d'un côté, une certaine méfiance, voire du mépris pour ce dernier, et de l'autre un fort sentiment de précarité et un qui-vive permanent de la part de ceux qui le défendent.
- 3 Il s'agira d'étudier, en trois temps, les enjeux dissimulés derrière ces récurrentes prises de position : premièrement, en détaillant la polémique de départ ; ensuite, par la comparaison de cette dernière à d'autres conflits du même type, dans le but de déterminer certaines constantes ; et, enfin, en analysant l'impact que peut avoir l'objet de la polémique (la littérature jeunesse, donc) sur le déroulement de celle-ci.

Querelle initiale : l'opposition entre François Busnel et Valérie Zenatti

Brève présentation des acteurs

- 4 François Busnel est un animateur relativement influent et visible de la vie culturelle dans les médias : il est critique littéraire, journaliste, auteur de plusieurs ouvrages critiques, présentateur d'émissions culturelles, directeur de la rédaction du magazine *Lire*, etc. Il est régulièrement présenté, dans la presse, comme une référence en matière de littérature, et certains n'hésitent pas à le qualifier de « nouveau Pivot¹ ». Néanmoins, comme cette présentation le laisse entendre, son influence, si prégnante dans les médias, se limite à ceci : un simple regard à ses chroniques permet de se rendre compte qu'elles n'ont pas de fondement scientifique et ne s'adressent pas aux chercheurs ou aux spécialistes, mais bien au grand public.
- 5 Cette réalité ne correspond pas, pourtant, aux postures qu'il adopte vis-à-vis de son métier. En effet, lors de ses interviews, il présente toujours la littérature de manière très idéalisée (il s'agit d'un domaine totalement autonome, imperméable aux pressions extérieures telles que la politique ou l'économie) et se défend de toute intention commerciale, publicitaire, ou pédagogique dans ses émissions, se voyant davantage comme un « passeur » que comme un véritable critique. Sans doute dans le but de servir cette idée, il prend rarement position dans des domaines extérieurs à la littérature et, dans le cadre de celle-ci, assume principalement des attitudes consensuelles (il critique Houellebecq, Marc Lévy, la littérature populaire en général, etc.).
- 6 Second acteur de la querelle, Valérie Zenatti, ancienne journaliste, est actuellement professeur d'hébreu, traductrice et auteure de romans pour la jeunesse, ainsi que pour adultes. Loin d'être aussi visible que François Busnel, elle est tout de même relativement reconnue et a un certain succès. Cinq de ses livres ont été récompensés, parfois à plusieurs reprises, et deux d'entre eux ont été – ou seront prochainement – adaptés au cinéma.
- 7 À cause notamment de son contexte familial (elle est née dans une famille juive qui a émigré en Israël lorsqu'elle avait treize ans), elle prend régulièrement position dans des débats politiques et religieux. Sa représentation de la littérature, quant à elle, diffère peu de celle de François Busnel² (si l'on exclut, bien entendu, le cas particulier de la littérature jeunesse). En effet, ses interviews traduisent une vision sacralisante et éthérée de l'écriture, qui serait le résultat d'une inspiration créatrice incontrôlable, semblable au génie romantique :

J'ai besoin d'être en état d'écriture permanent, c'est-à-dire d'avoir un nouveau livre dans la tête avant d'achever le précédent. Comme si j'étais dans un château où il y a des pièces avec des malles. Dans ces malles se trouvent des souvenirs, des rêves, des visions du monde. Ce sont autant de points de départ possibles³.
- 8 Cette conception se manifeste, par exemple, lorsqu'elle s'exprime sur son activité de traductrice : « Sur cette partie de son travail, Valérie Zenatti hésite : est-ce elle qui choisit les livres qu'elle va traduire ou l'inverse ? Elle raconte avoir été littéralement appelée par certains textes et avoir ressenti un besoin fort de les écrire en français⁴. »

Statut de la polémique : cause, diffusion, médium

- 9 L'article de François Busnel a été motivé par un faisceau de causes diverses, comme nous le verrons. Néanmoins, l'un des prétextes qui ont pu l'encourager à polémiquer sur la littérature jeunesse (alors que le sujet de sa chronique ne l'exigeait pas nécessairement) est la proximité du Salon de Montreuil, qui devait débiter six jours plus tard. Associer son article à un événement si proche était donc, pour le critique, l'occasion de faire passer sa prise de position comme étant en prise directe avec l'actualité.
- 10 Le support de la polémique n'est pas non plus à négliger. En effet, si l'article de François Busnel a été publié dans la presse « conventionnelle » (*L'Express-Lire*), les réponses de ses opposants sont toutes parues sur internet⁵, que ce soit dans un journal d'information de type *pure player*, sur des sites dédiés à l'actualité culturelle, des blogs personnels, etc. La querelle de légitimité se transpose donc également en une querelle de médium : l'un étant plus traditionnel, crédible, accepté, et l'autre plus moderne, confus et chaotique. Par ailleurs, la nécessité qu'ont ressentie les défenseurs de la littérature jeunesse de s'exprimer chacun de manière personnelle témoigne du fait qu'aucune voix fédératrice n'a été assez forte pour les représenter de manière satisfaisante, ce qui s'explique probablement par le fait que ceux qui auraient pu jouer ce rôle n'ont pas jugé utile de participer au conflit⁶. On a donc, d'un côté, une voix unique, visible, se donnant des airs de légitimité et possédant la reconnaissance nécessaire pour pouvoir parler en termes d'universel (ou, du moins, imposer son avis à la collectivité), et de l'autre une prolifération de voix diffuses, sur un support peu fiable, et dont l'avis – même s'il a la prétention d'être collectif – sera toujours reçu comme un simple point de vue individuel et indigne de confiance, puisqu'il est porté le plus souvent par d'illustres inconnus.

Arguments, stratégies rhétoriques et postures

François Busnel

- 11 Les arguments de François Busnel peuvent se résumer de cette façon : la littérature jeunesse est un genre inventé dans le seul but commercial et est essentiellement composée d'œuvres mièvres et banales ; un des symptômes de cette optique mercantile n'est autre que l'invention de catégories de livres en fonction des tranches d'âges, qui sont purement arbitraires et lissent la curiosité du lecteur ; il serait donc préférable de donner aux jeunes des lectures « qui ne sont pas de leur âge », autrement dit des classiques. Enfin, il termine son article en signalant l'existence d'exceptions, comme par exemple le dernier ouvrage de Danièle Sallenave, que tout enfant devrait lire.
- 12 Ce dernier point mérite qu'on s'y arrête, car non seulement Danièle Sallenave ne se présente pas comme une auteure jeunesse, mais elle est, de plus, particulièrement critique vis-à-vis de ce secteur. Son discours⁷ sur le sujet semble même avoir servi de modèle à celui de Busnel, tant les deux sont similaires : elle considère également que la segmentation de la littérature par âge est une invention marketing, elle affirme qu'il est criminel de donner à lire de la littérature jeunesse à l'école, et qu'il est plus formateur de lire ce qui ne nous est pas destiné, ... En réalité, malgré les apparences, Busnel ne fait donc aucune concession à la littérature jeunesse et ne fait preuve d'aucune originalité dans son attaque (il reprend mot pour mot les arguments de Danièle Sallenave⁸), mais il dissimule son imitation en sous-entendant que son modèle appartient au « camp adverse ». En effet,

il apparaît clairement qu'une des principales motivations de Busnel est d'assumer, par sa critique, une position originale, non consensuelle, et de se présenter comme un juge sincère qui n'a pas peur de dire ce qu'il pense : il n'est donc pas dans son intérêt de signaler qu'il emprunte ses arguments à quelqu'un d'autre, peu importe son prestige.

- 13 En ce qui concerne sa stratégie rhétorique, Busnel se pose en totale position de supériorité : son ton n'est pas agressif mais condescendant, et son assurance est telle que – même si ce n'est pas le cas – on serait tenté de croire que son avis fait totalement autorité. Malgré tout, son discours reste empreint d'une certaine démagogie, d'un refus explicite du snobisme : il présente, en effet, sa critique comme un point de vue purement personnel, en parlant à la première personne et en insistant sur le fait que son opinion n'engage que lui. Le début de son article ressemble d'ailleurs presque à une confession : « Je dois l'avouer, je n'ai jamais cru aux vertus de ce que le monde de l'édition appelle la "littérature jeunesse". Sans doute est-ce une tare, mais ce "secteur" m'est toujours apparu comme une invention marketing [...] ». Or cet aveu est pure mise en scène, car il n'a pas pour effet de remettre en cause la compétence de son auteur : au contraire, celle-ci est sous-entendue comme étant tellement certaine que l'aveu d'une incompréhension attendue plutôt à l'objet du jugement qu'au jugement lui-même. Busnel, en vérité, s'exprime en tant qu'individu (ce qui lui permet de déjouer les éventuelles critiques), mais sous-entend tout de même que son opinion devrait être celle du collectif. Cette assurance se marque d'ailleurs dans le fait que, quelques lignes plus loin, son ton se fait déjà plus autoritaire : « Pour le dire autrement, il faut donner aux jeunes des lectures qui ne sont pas de leur âge¹⁰ ». Signalons que ce qui permet cette condescendance n'est autre que la conviction profonde d'avoir, dans l'esprit du public de la querelle, plus d'autorité que son adversaire (ce qui, on le verra, est peut-être un pari risqué).
- 14 Une autre façon de contrebalancer le pédantisme et le conservatisme dont pourrait être accusée sa démarche est de citer, parmi les classiques qu'il prescrit aux jeunes, certains auteurs moins légitimes, comme Tolkien par exemple.
- 15 Par ailleurs, assez logiquement, défendre de hautes valeurs est, pour le critique, un moyen de s'associer à ces valeurs et donc de s'auto-légitimer. Plus précisément, les stratégies et arguments précités dissimulent tous des enjeux liés à cette autolégitimation, car, tout d'abord, pour n'importe quelle institution, promouvoir un auteur ou un genre plutôt qu'un autre est une manière d'introduire une certaine rivalité dans le champ et d'inciter les différents acteurs à s'en remettre au jugement des instances pour se départager. Ensuite, promouvoir la lecture des classiques, pour un critique de la littérature légitime, est également une manière de s'auto-valoriser (puisqu'il s'agit de ses propres lectures) en se présentant comme un gardien de la tradition. Enfin, insister caricaturalement sur l'existence d'une différence entre la « bonne » littérature (qui ne serait pas platement économique) et la « mauvaise » littérature (qui serait inférieure mais difficile à distinguer de la première pour le commun des mortels) est un moyen de garantir à l'institution (ici, la critique) sa raison d'être.
- 16 On remarque donc que, dans cet article, le choix de la littérature jeunesse comme objet des attaques ne semble pas dû au désir de véritablement polémiquer sur ce sujet en particulier. En effet, Busnel présente ses opinions comme totalement personnelles et ne rétorquera rien aux réponses des défenseurs du secteur jeunesse. De plus, il est clair qu'il ne s'est pas réellement renseigné sur la littérature jeunesse avant de se positionner contre elle, puisqu'il en critique un aspect qui n'existe plus aujourd'hui : le fait que les ouvrages pour la jeunesse ne soient que des « resucées » mièvres d'œuvres classiques. En

d'autres termes, la définition que donne Busnel de la littérature jeunesse dans sa critique est totalement désuète, car elle renvoie à un état de fait qui date d'avant les années 1980, c'est-à-dire au moment où publier des versions expurgées d'œuvres légitimes se faisait encore. Or, ce type de pratique a, depuis, été largement critiqué par les propres défenseurs du secteur jeunesse. Il apparaît donc que ce n'est pas par conviction qu'il se lance dans ce débat, mais plutôt par intérêt.

- 17 Néanmoins, choisir comme sujet la littérature jeunesse en particulier n'est pas non plus sans utilité pour le critique. Tout d'abord, le livre jeunesse étant, pour l'adulte, un moyen de s'adresser à la génération suivante, il a pour enjeu la permanence sociale et culturelle. En d'autres termes, faire lire des classiques aux enfants est une manière de s'assurer que les valeurs littéraires – et donc les critères d'évaluation – resteront toujours identiques et donc que le critique conservera toujours son pouvoir. Ensuite, signalons que Busnel n'attaque la littérature jeunesse qu'en « enfonçant des portes ouvertes ». Par exemple, il critique les catégorisations par tranches d'âge, alors que celles-ci sont déjà amplement désapprouvées par le personnel du secteur jeunesse lui-même. Leur caractère commercial paraît, en effet, incontestable, puisqu'elles sont établies par les éditeurs et non par les auteurs : elles ne concernent donc en rien les œuvres ou leur littérarité. Critiquer l'aspect mercantile de la littérature jeunesse est également un reproche très banal dans le sens où, puisque ce domaine se définit par son lecteur, il est normal que les œuvres soient essentiellement centrées sur ce dernier, que ce soit dans un but économique, pédagogique, ou littéraire et artistique. Même si ce n'est pas nécessairement le cas, il est donc aisé, dans ce domaine, d'interpréter l'attention au destinataire qui est l'essence même du genre comme un simple désir de vendre.
- 18 En conclusion, les arguments, postures et stratégies rhétoriques utilisées par le critique révèlent la confiance absolue qu'il porte à sa propre légitimité ainsi qu'au statut de la littérature qu'il défend, mais témoignent aussi de deux ambitions légèrement contradictoires. Tout d'abord, la volonté de mettre en scène cette supériorité devant un public et ce, peu importe l'objet de la comparaison (la littérature jeunesse, la littérature populaire,...). Ensuite, le choix de la littérature jeunesse en particulier comme objet de la critique, en raison du fait qu'elle est une cible facile dans le cadre d'un combat de légitimité, d'autant plus que ses acteurs se présentent encore comme soumis à la littérature générale et en attente d'une certaine reconnaissance de la part de celle-ci. Enfin, l'utilisation de la polémique par Busnel correspond tout à fait à la définition de Michael Palmer :

La polémique, c'est souvent l'art d'arranger selon les circonstances du jour, selon le contexte de l'Actualité, les informations nouvelles mais sciemment choisies, pour afficher une opinion inspirée par une conviction profonde, qu'elle soit positive ou négative, assumée ou contestée, appliquée à ceux que l'on tient pour "responsables" (de leurs dires, comme de leurs actes)¹¹.

Valérie Zenatti

- 19 Valérie Zenatti ne répond pas tout à fait symétriquement aux arguments avancés par Busnel, mais déplace plutôt la polémique vers des thèmes qui lui sont plus favorables. Elle provoque donc ce que Schopenhauer¹² appelle une *mutatio controversiae*.
- 20 Son premier argument consiste à accuser Busnel de dénigrer un domaine qu'il méconnaît (ce qui est probablement le cas, comme on l'a vu). Cet argument est particulièrement bien choisi parce qu'il met à jour une faiblesse perceptible mais non patente du discours de

Busnel, mais aussi parce que cette faiblesse est particulièrement honteuse pour un critique : lui dont le rôle est d'être un meilleur lecteur que les autres est ici mal renseigné, son avis ne vaut donc pas plus que celui de n'importe quelle autre personne. Cette réponse contrecarre donc la stratégie de Busnel qui consistait à dire « ce n'est que mon avis », tout en sous-entendant que cet avis est meilleur que celui des autres. Enfin, l'argument est légèrement publicitaire, puisque, en sapant l'autorité de la critique, qui a mal lu, il incite le public à se faire sa propre opinion en allant lire par lui-même.

- 21 En second lieu, rebondissant sur l'affirmation de Busnel selon laquelle « il vaut mieux faire lire des classiques aux enfants », elle signale qu'il est absurde de refuser à ceux-ci la lecture d'œuvres contemporaines, puisque les adultes, eux, y ont droit : il ne faut pas arrêter d'écrire des polars sous prétexte qu'Agatha Christie l'a déjà fait. Ce deuxième argument, cependant, ne répond pas correctement à l'attaque de départ, qui préconisait de faire lire aux jeunes des livres pour adultes et pas nécessairement des livres du passé. Zenatti opère donc ici une réduction du concept de « classique » pour que son utilisation par Busnel paraisse excessive. Si l'on peut reprocher à ce deuxième argument son manque de pertinence, il a cependant l'avantage de faire passer son adversaire pour un conservateur, et donc de le discréditer auprès du lecteur non attentif.
- 22 Le troisième argument est que la littérature générale n'est ni plus ni moins soumise au marketing que la littérature jeunesse. Celui-ci, pourtant, ne résonne pas aussi fort que l'attaque lancée par Busnel puisque, on l'a vu, l'attention particulière que porte la littérature jeunesse à son lecteur rend sa critique plus aisée.
- 23 L'article se poursuit par une dénonciation de la stratégie de Busnel, qui consiste à dénigrer le secteur jeunesse pour ensuite faire l'éloge d'un roman en particulier. Cependant, Zenatti donne peu de précisions quant aux enjeux dissimulés sous cette disposition et se contente de sous-entendre qu'il y a anguille sous roche, ce qui a pour effet de rendre le lecteur méfiant. Elle ne souligne donc pas le fait que Danièle Sallenave n'est pas une auteure jeunesse, ce qui s'explique sans doute, comme pour Busnel, par la volonté de jouir du prestige de cette dernière.
- 24 Ensuite prend place le cinquième argument, qui est celui que l'on retrouvera dans à peu près tous les articles des défenseurs de la littérature jeunesse : nier la légitimité de cette littérature, c'est « nier aux enfants et aux adolescents la place et le respect qui leur reviennent, auxquels ils ont tout autant droit que vous ou moi¹³ » (alors que François Busnel précisait dans son article que sa critique ne s'adressait ni aux éditeurs, ni aux lecteurs). Cette instrumentalisation de l'enfance – qui récupère à son compte les mythes associés à celle-ci : la pureté, l'imagination – est donc une fois de plus en décalage par rapport aux attaques de Busnel. Sa récurrence dans le discours des auteurs jeunesse permet de la considérer comme un passage obligé : la nécessaire mise en évidence de ce qui fait la spécificité de la littérature jeunesse, c'est-à-dire son destinataire.
- 25 Enfin, Valérie Zenatti insiste sur le fait qu'il n'existe pas de différence qualitative entre les genres mais seulement des différences formelles. Cet argument, s'il était développé, pourrait conférer à la littérature jeunesse une autonomie nouvelle en la libérant de la domination de la littérature générale. En effet, si l'on considérait les œuvres jeunesse comme des formes totalement spécifiques, il conviendrait de créer pour elles de nouveaux critères d'évaluation et de cesser de les comparer aux œuvres de littérature générale. Néanmoins, on l'a dit, la littérature jeunesse ne cesse de vouloir s'intégrer à cette dernière et de s'en faire reconnaître¹⁴.

- 26 Le ton de l'article est chargé de mépris et de colère, et, même si certains propos se veulent plus généraux, tous sont adressés directement à Busnel : la jeune femme mêle donc la défense générale de sa pratique à des attaques précises lancées à la personne même de son adversaire. Plus précisément, sur les six arguments, seuls les deux derniers sont des arguments *ad rem* (ils démontrent que les propos de l'adversaire ne concordent pas avec la nature des choses) et traitent réellement de la littérature jeunesse et de sa définition. Les quatre autres sont soit des arguments *ad personam* (celui qui constate l'ignorance de Busnel), soit *ad hominem*¹⁵ (ceux qui signalent des incohérences dans les dires et postures du critique). Cette prégnance des attaques individuelles témoigne de l'impossibilité, pour Zenatti, de faire des généralisations, ce qui s'explique par le fait que, en vérité, le mépris de la littérature jeunesse incarné par Busnel est aujourd'hui une posture très peu représentée. La réponse de l'auteure jeunesse, d'une certaine façon, sert donc l'ambition du critique, qui consistait à adopter un point de vue original.
- 27 En ce qui concerne ses stratégies rhétoriques, la jeune femme use de procédés assez simples : elle répond à la liste d'auteurs classiques cités par Busnel par une liste d'auteurs pour la jeunesse très légitimes (comme Lewis Carroll)¹⁶ ; elle recourt très fréquemment à des adresses personnelles faites au critique (principalement sous la forme de questions), ce qui a pour effet d'acculer ce dernier ; elle renforce les arguments par la multiplication des exemples ; elle ne structure pas sa réponse, ce qui lui donne une apparence de sincérité et de spontanéité. De plus, elle s'appuie abondamment sur sa propre expérience d'auteur et adpote la posture d'une justicière dont le but est de rétablir la vérité – qu'elle détient, puisqu'elle est directement concernée, contrairement à Busnel. Sa bonne connaissance du domaine est donc censée contrebalancer l'autorité et la légitimité de Busnel.

Autres réponses

- 28 L'article de Zenatti n'a pas été le seul à contester les attaques de Busnel : parmi les réponses les plus construites – qui toutes ont été publiées sur internet – on trouve celles de Nicolas Gary (webmaster du site « Actuellité »), Alain Serres (auteur de littérature jeunesse et directeur des éditions « Rue du monde »), Vincent Cuvellier (écrivain), ainsi que le commentaire de deux libraires publié sur le site de leur magasin « La Soupe de l'Espace¹⁷ ».
- 29 Or, tous ces textes sont extrêmement semblables à celui de Zenatti : on y retrouve systématiquement la grande place accordée aux attaques personnelles faites à Busnel, la dénonciation de l'ignorance du critique, l'accusation faite à la littérature générale d'être au moins aussi commerciale que la littérature jeunesse et l'instrumentalisation des enfants. On peut aussi citer, bien que cet argument soit moins régulier, l'affirmation de l'importance d'être contemporain et non réactionnaire. En somme, si le ton varie d'un article à l'autre, les postures assumées et les arguments utilisés, eux, changent très peu. Ces permanences seront cependant plus amplement traitées dans la comparaison avec les autres querelles du même type.

Les querelles autour de la littérature jeunesse : permanences

- 30 Les postures, attitudes et arguments décrits plus haut sont loin d'être anecdotiques : un rapide panorama des autres querelles récentes portant sur la littérature jeunesse telle qu'on l'entend aujourd'hui permettra donc d'en comprendre mieux les enjeux.

Présentation des autres querelles

- 31 Une autre mise en question de la légitimité du secteur jeunesse transparait dans la polémique qui a eu lieu en 2007, au moment même où se tenait le salon de Montreuil, suite à un article de Marion Faure publié dans *Le Monde* et intitulé « Un âge vraiment pas tendre », dans lequel l'auteur critiquait la littérature pour adolescents, jugée trop noire et trop violente. À cette occasion également, divers auteurs, éditeurs et libraires de littérature jeunesse prirent la parole pour défendre leur pratique : Blandine Longre (« "Un livre doit être un danger" disait Cioran... »), Simon Roguet (« Littérature malsaine, vraiment ? »), etc. De plus, l'année suivante, la psychologue clinicienne Annie Rolland analysa les enjeux de cette polémique dans son livre *Qui a peur de la littérature ado ?*
- 32 En second lieu, le même type de querelle a également eu lieu en 2008, suite à une conférence donnée par Anne-Marie Garat à l'occasion d'une rencontre-débat organisée par l'Association Française des Enseignants de Français. Lors de sa prise de parole, celle-ci a, une fois de plus, critiqué les divisions par tranches d'âge, et refusait de considérer comme littéraires les œuvres pour la jeunesse¹⁸. En réponse à son intervention, un article fut publié par Pierre Robert et Marie-Aude Murail sur le site de « La charte des auteurs et illustrateurs jeunesse ».
- 33 Enfin, on peut citer deux critiques de la littérature jeunesse qui n'ont pas (encore) donné lieu à des querelles : l'article de Natacha Polony (journaliste et essayiste spécialisée dans l'éducation), « Polémique... Les jeunes lisent ou le prototype de l'escroquerie intellectuelle », paru en 2010 et présentant la littérature jeunesse comme généralement abrutissante ; et les nombreuses prises de position de Danièle Sallenave qui, on l'a dit, est totalement contre le fait de donner à lire des œuvres jeunesse aux enfants.

Première permanence : les règles de la querelle

- 34 Selon Marc Angenot¹⁹, pour qu'il y ait débat, il faut que les deux camps acceptent implicitement un certain nombre de règles et définissent un cadre commun au conflit. Or, ici, nous nous trouvons face à un cas particulier, puisque Busnel définit les règles du débat (en lançant la première attaque)²⁰, mais ne donne pas suite à celui-ci. Cette absence de réponse le place en position de force, car elle implique qu'il ne considère pas le sujet comme véritablement digne d'être débattu. Au contraire, en répondant aux attaques, les défenseurs du secteur jeunesse acceptent implicitement que la question soit posée²¹ et rentrent dans la logique de leur opposant, confortent ses présupposés implicites, au lieu de remettre en question le fondement même de l'attaque : l'appartenance et la sujétion de la littérature jeunesse à la littérature générale – ce qui est contestable : la littérature jeunesse n'a pas les mêmes exigences ni la même logique que la littérature générale. Or, en vérité, c'est principalement la trop grande adéquation à ce principe de base qui fait

que les attaques comme les parades sont bien souvent hors-propos ou peu convaincantes : au lieu de redéfinir le champ littéraire, les auteurs jeunesse tentent de définir leur pratique à l'intérieur d'une autre. Cette obstination peut s'expliquer par la crainte d'être marginalisé, ainsi que par le désir d'être reconnu au sein d'un secteur qui reste traditionnellement considéré comme plus légitime.

Les récurrences dans le discours des offenseurs

- 35 Ce qui recoupe l'ensemble des critiques de la littérature jeunesse, c'est qu'elles remettent toutes en cause, directement ou indirectement, sa légitimité. En effet, elles doutent soit du caractère littéraire des œuvres pour la jeunesse, soit de son utilité pédagogique. Néanmoins, toutes les « attaques » sont loin d'être aussi méprisantes que celle de Busnel : au contraire, l'article de Marion Faure et la conférence d'Anne-Marie Garat s'interrogent sur les problèmes soulevés par une littérature dont elles ne remettent pas en question l'existence ou le caractère potentiellement artistique. Leurs raisonnements, bien que contestables, sont tout de même réfléchis et témoignent d'un véritable intérêt pour la question.
- 36 Ensuite, les deux critiques communes à presque tous les articles sont celle de l'aspect commercial et celle des catégorisations par tranches d'âge (signalons que le caractère moralisateur de la littérature jeunesse apparaît aussi à plusieurs reprises). Or, ces deux remarques sont, comme on l'a signalé pour Busnel, plus que banales, dans le sens où ces aspects ne sont pas épargnés par les auteurs jeunesse eux-mêmes.
- 37 Enfin, il convient de remarquer que ces attaques prennent place sur deux plans totalement différents. En effet, soit elles critiquent l'aspect commercial, utilitaire et didactique de la littérature jeunesse (et regrettent donc les aspects qui l'empêchent d'être assimilée à la Littérature idéale et éthérée), soit elles lui reprochent au contraire son manque de pédagogie, son aspect nocif pour les jeunes, son caractère abêtissant et la considèrent donc comme étant avant tout un outil d'apprentissage. Cet aspect double et contradictoire de la critique – qui confond les mérites littéraires et les mérites pédagogiques – se retrouve dans tous les articles envisagés et ce, parfois à quelques lignes d'intervalle, ce qui a pour effet de donner une image imprécise de la littérature jeunesse, de la faire apparaître comme un domaine mal défini²², et ainsi de mettre en cause son existence même.

Les récurrences dans le discours des défenseurs

- 38 Tout d'abord, signalons que les récurrences observées chez les opposants de François Busnel ne se limitent pas à la querelle de base, mais se généralisent au contraire à tous les articles en faveur de la littérature jeunesse qui viennent d'être cités. En effet, la très grande majorité de ceux-ci commencent par souligner l'ignorance de leur opposant, instrumentalisent les enfants, etc.
- 39 De plus, outre les similarités de contenu argumentatif, on peut aussi déceler des similarités de posture ou de ton. Premièrement, la plupart des défenseurs de la littérature jeunesse usent dans leurs discours de raisonnements contradictoires, qui séparément seraient tous défendables, mais qui, juxtaposées, donnent à l'argumentation une allure paradoxale. Le plus souvent, en effet, ceux-ci insistent sur la nécessité de traiter les enfants comme des personnes « normales » et de leur fournir une littérature sans

concessions, tout en présentant – de manière parfois paternaliste – leurs œuvres comme bénéfiques pour le développement du jeune lecteur et en soulignant l'impossibilité de lui donner à lire des ouvrages qui ne sont pas pensés pour lui. Cette combinaison suspecte d'arguments s'explique, en vérité, par la nature fondamentalement duale de la littérature jeunesse (qui est soumise à des contraintes artistiques, mais aussi éducatives), sur laquelle nous reviendrons.

- 40 En deuxième lieu, le personnel du secteur jeunesse est constamment sur la défensive, et exagère parfois les attaques qui lui sont adressées. Par exemple, lors du débat qui suit sa conférence, Anne-Marie Garat reconnaît avoir tenu un discours légèrement provocateur et dit que l'objet de sa dénonciation est principalement la catégorisation « littérature jeunesse », non pas les œuvres qu'elle regroupe (qui, elles, sont bien souvent de véritables œuvres d'art). Or, dans son article, Pierre Robert mentionne bien cette rencontre, mais pas l'honnêteté de Garat : comme Zenatti, il répond de manière très véhémement et attaque moins ce que dit son adversaire que ce que lui-même prétend en inférer. De même, les réponses faites à l'article de Marion Faure font apparaître que celui-ci n'a été lu qu'en diagonale, car leurs auteurs exagèrent fortement certaines attaques, tout en passant sous silence les réflexions plus construites. Par exemple, certains accusent Garat de réduire la littérature jeunesse à une portée moralisatrice, alors que c'est précisément à cela qu'elle dit s'opposer. On peut donc véritablement parler ici d'« herméneutique paranoïde²³ », qui débusque dans les critiques les plus minimales des intentions blâmables. Ce qui-vive permanent des défenseurs du secteur jeunesse se manifeste également dans le fait que leurs réponses sont souvent en décalage par rapport aux attaques (comme on l'a vu pour l'article de Zenatti), ainsi que, simplement, par leur abondance (puisqu'une seule publication « diffamante » peut provoquer une dizaine de réponses, dans le cas des articles de Busnel et de Faure). En d'autres termes, nous nous trouvons bel et bien ici face à une série de dialogues de sourds, où le but de chaque prise de parole n'est pas tant de répondre à l'autre ou de le convaincre qu'à se mettre soi-même en scène et faire sentir au public-arbitre que l'on a raison. Les arguments fournis par les deux parties ne sont d'ailleurs pas toujours incompatibles (tous prétendent vouloir former de bons lecteurs, etc.), mais cela a peu d'importance car, en vérité, aucun d'eux ne souhaite réellement résoudre le conflit.
- 41 Enfin, une caractéristique commune à tous les défenseurs de la littérature jeunesse est qu'ils sont particulièrement soumis à une logique affective. Comme le signale Angenot, le pathos est toujours indissociable du logos, mais cette réalité apparaît de manière plus patente au sein de notre querelle. Cette logique affective a ici tant de force qu'elle court-circuite parfois la logique rationnelle et peut donc expliquer en partie l'obstination des participants, leurs présupposés, leur imperméabilité à tout argument, etc. En d'autres termes, le sentiment de précarité qui règne dans le secteur jeunesse fait que ses acteurs sont particulièrement sensibles à la moindre tentative de délégitimation, si bien qu'ils réagissent de manière passionnelle aux attaques (avec colère, vexation,...) et que les raisonnements qu'ils énoncent ne cherchent pas vraiment la vérité, mais plutôt l'atténuation de leurs angoisses (un résultat pratique, autrement dit). La logique affective est donc avant tout une logique d'intérêt, qui entraîne bien souvent ses auteurs à confondre sentimentalement le profitable et le juste, ce qu'ils désirent individuellement et le bien universel. On peut parler, en somme, de pathos collectif.

Comment l'objet « littérature jeunesse » impose-t-il ses lois à la querelle ?

La nature duale de la littérature jeunesse : double statut, double fonction, double destinataire

- 42 Bien que la littérature jeunesse dispose aujourd'hui d'une définition claire et d'un périmètre éditorial nettement délimité, elle n'en reste pas moins un champ soumis à des mouvements très complexes. L'ambiguïté de cet objet explique d'ailleurs en grande partie la tendance des critiques comme des défenseurs à user de généralisations abusives : une véritable analyse de la littérature jeunesse demanderait effectivement bien plus de précision et de nuances, ce qui est forcément exclu dans une rhétorique de querelle²⁴.
- 43 C'est également cette complexité du secteur jeunesse qui cause en partie les contradictions présentes tant dans le discours de ses adversaires que dans celui de ses défenseurs : tous deux, en effet, confondent les plans pédagogique et littéraire. Ce problème vient, en réalité, du fait que la littérature jeunesse s'est légitimée progressivement par le biais de deux instances dissemblables : l'éducation (en démontrant donc l'utilité éducative des œuvres) et les instances littéraires²⁵. Or, si ces deux pôles peuvent se renforcer l'un l'autre, il leur arrive aussi d'entrer en contradiction. Certains critères peuvent, par exemple, hautement valoriser une œuvre sur le plan éducatif, mais tendre à contrarier sa portée artistique.
- 44 De la part des auteurs, cette double légitimation est le moyen de s'assimiler à la littérature générale, de jouir de sa légitimité et de son histoire, tout en affirmant l'originalité et la spécificité de leur pratique (qui prend en compte les compétences du lecteur). En effet, sans pouvoir considérer que la littérature jeunesse est un médium à part entière, on ne peut non plus faire d'elle une simple sous-classe de la littérature générale (leurs canaux de diffusion, supports, règles, destinataires sont trop différents)²⁶. Il en résulte une certaine ambiguïté dans le statut conféré à la littérature jeunesse : celle-ci constitue bel et bien un champ autonome, doté de ses propres instances de légitimation, mais continue pourtant d'entretenir une relation de dépendance vis-à-vis de la littérature générale. Cette situation se traduit, dans les discours des acteurs du secteur jeunesse, par des stratégies légèrement contradictoires : le fait, par exemple, de clamer sa singularité tout en se soumettant implicitement au jugement des représentants de la littérature générale. Cette ambiguïté peut même être, à l'occasion, entretenue : les nombreux discours affirmant l'impossibilité de définir la littérature jeunesse, par exemple, permettent à leurs auteurs de soustraire certaines œuvres à cette catégorie et ainsi à les légitimer hors du champ. L'instabilité qu'entraîne ce double statut, le besoin récurrent pour les auteurs de se repositionner dans le champ, expliquent en partie l'importance que ceux-ci donnent aux querelles sur leur domaine.
- 45 Enfin, la littérature jeunesse est également double, paradoxalement, par ce qui lui donne sa cohérence : son destinataire. En effet, l'attention au lecteur, la prise en compte de l'horizon de réception lors de la création est ce qui confère sa spécificité à ce domaine, aussi bien en tant que forme (puisque les capacités du lecteur ont une influence sur l'œuvre) que comme médium (puisque le format de l'objet-livre lui-même peut être adapté à la compétence du lecteur : livre-jouets, livres en mousse, etc.). Cette attention, on l'a vu, peut facilement être interprétée comme une volonté de vendre, bien qu'il

s'agisse en vérité d'une caractéristique structurelle de la littérature jeunesse. Cependant, ce destinataire est lui-même multiple : d'abord parce que la désignation « jeune » regroupe des réalités variées et indéfinies (comment comparer un enfant de trois ans et un de quatorze ?), mais aussi et surtout parce que, derrière l'enfant, c'est tout de même l'adulte qui décide, qui achète, qui légitime (voire qui lit, en ce qui concerne les ouvrages pour les tous petits). Cette dualité tient également au fait que l'auteur qui écrit ainsi que les autres intermédiaires de la chaîne du livre sont eux-mêmes des adultes. Toute œuvre pour la jeunesse est donc conçue à la fois pour l'enfant et l'adulte, ce qui explique autrement la double légitimation de cette littérature : on tente simultanément et synthétiquement de la valoriser par rapport à l'enfant (« c'est bon pour lui ») et par rapport à l'adulte (« c'est de l'art »).

- 46 En conclusion, la littérature jeunesse condense en elle des oppositions qui, dans le cadre de la littérature générale, seraient inacceptables (par exemple, son langage peut être considéré à la fois comme pratique et poétique). On comprend donc mieux en quoi elle constitue une cible facile pour des critiques tels que Busnel et en quoi sa légitimité – pourtant plus ou moins acquise, comme on le verra – ne parvient pas à apaiser les frustrations et la vulnérabilité de ses acteurs.

La littérature jeunesse : une menace pour le Livre et la Littérature

- 47 Deux autres caractéristiques structurelles font de la littérature jeunesse une cible privilégiée pour les critiques : le fait qu'elle mette en question les limites de la littérature et du livre, et sa perméabilité aux médias de masse.
- 48 Tout d'abord, le livre jeunesse se distingue du livre classique dans le sens où il est exploité dans toutes ses potentialités, transformé jusqu'à devenir presque méconnaissable (il existe des livres-jouets, des livres pour le bain, d'autres fournis avec un CD,...). En somme, la matérialité du support est complètement assumée, contrairement au livre pour adultes où le support cherche à s'effacer au profit du texte. Or, cette manipulation outrancière attente à l'intégrité sacrée du Livre et du Texte : le support ne va plus de soi, si bien qu'on peut comprendre la réticence de critiques comme Busnel, qui manifeste une vision très sacralisante de la littérature, à considérer ces objets comme des œuvres littéraires.
- 49 Ensuite, si aujourd'hui plus aucun médium n'est imperméable à l'influence des autres, la littérature jeunesse est tout de même plus réceptive à l'influence des médias de masse que sa consœur, la littérature générale. On peut attribuer cette proximité au fait que l'enfant est un grand consommateur de mass média, mais aussi à la tendance expérimentale de la littérature jeunesse, qui n'hésite pas à composer des produits hybrides se développant sur chaque médium. Or, cette proximité avec la culture « populaire » ne peut être vue, par les tenants de la littérature légitime – qui a perdu sa position prépondérante dans le système médiatique – que comme une menace. On mesure donc bien, ici, combien les critiques adressées à la littérature jeunesse sont symptomatiques d'une autre querelle, très actuelle : la querelle entre les médias légitimes et les médias populaires²⁷.

La légitimité de la littérature jeunesse : éclairage historique

- 50 On l'a vu, les défenseurs de la littérature jeunesse sont particulièrement réactifs et leurs prises de parole témoignent la plupart du temps d'un fort sentiment de précarité. De plus,

le poids et la fréquence des attaques faites à leur domaine sont bien souvent exagérés. Citons par exemple le blog de la libraire « Claire C. », au sujet de l'article de Busnel : « Mais le plus affligeant dans l'histoire, c'est que ça se passe à peu près tous les ans ce petit cirque²⁸ » (le « tous les ans » ne faisant ici référence qu'à la querelle suscitée par Marion Faure en 2007). Or, en vérité, les attaques explicites de la littérature jeunesse sont aujourd'hui très rares. Celles présentées dans le présent article sont les seules qui ont pu être trouvées.

- 51 Par ailleurs, signalons que cette posture défensive est à ce point généralisée qu'elle affecte même les ouvrages théoriques sur le sujet. En effet, tous ceux consultés dans le cadre de ce travail débutent leur analyse par des considérations assez floues sur la légitimité actuelle de la littérature jeunesse et déplorent fréquemment le manque de considération du secteur. Partout²⁹, les hésitations quant au statut du genre se manifestent dans des phrases telles que : « À l'heure actuelle, la littérature de jeunesse commence à être reconnue comme une institution culturelle à part entière. Cependant, il y a encore pas mal de réticences car c'est une littérature qui toucherait un public *ciblé*, à savoir l'enfance, l'adolescence³⁰. »
- 52 Par contre, il n'est jamais fait mention d'aucune attaque effective, d'aucune manifestation concrète de ce mépris, qui ne semble donc exister que sous la forme du ressenti.
- 53 Cela s'explique car, en réalité, la légitimation de la littérature jeunesse est déjà acquise depuis un certain temps. Plus précisément, comme le souligne Daniel Delbrassine³¹, entre 1980 et 2000, la littérature jeunesse a tâché de se construire une légitimité littéraire et artistique. Pour ce faire, elle a développé ses institutions : un discours d'escorte a vu le jour, ainsi que de nombreux prix, maisons d'éditions, revues spécialisées, salons, foires... dédiés à ce domaine. Des cours – voire des formations – universitaires ont même fait leur apparition. Le ménage a également été fait parmi les formes non légitimes, c'est-à-dire les versions expurgées de classiques, les œuvres de commande, les séries. Plusieurs éditeurs ont créé des collections spécialisées pour la jeunesse et ont procédé à une importation du capital symbolique de la littérature générale en commençant, par exemple, par publier des auteurs comme Michel Tournier et Le Clézio. Au terme de ces évolutions :
- [...] on peut observer la mise en place d'un champ spécifique à la littérature pour la jeunesse, en dehors du champ de la littérature générale, mais en étroite relation avec lui. Ce processus est à l'œuvre dans les années 70-80 et plusieurs événements attestent son arrivée à maturité dans la décennie 1990-2000³².
- 54 En 2000, il était donc déjà possible de considérer comme acquise la légitimité du secteur jeunesse. À partir de ce moment, cependant, les éditeurs cessèrent de développer le pôle littéraire pour plutôt remettre en avant la production de masse – qui avait plus ou moins disparu, sans doute pour augmenter la compétitivité de leur pratique face aux autres médias. Les séries, par exemple, firent leur réapparition avec *Chair de poule*, lancée par Bayard.
- 55 Aujourd'hui, le statut de la littérature jeunesse est donc ambigu, mais il n'en est pas moins affirmé. D'ailleurs, une très grande part des auteurs contemporains sont « mixtes³³ », circulent entre les domaines de la littérature jeunesse et de la littérature générale. Pour les auteurs jeunesse, continuer de présenter leur secteur comme en danger, et ce, malgré l'absence de marques de mépris réelles (ou en tout cas effectives), relève donc principalement de la mise en scène : il s'agit d'une posture stratégique de victimes, qu'elle soit consciente ou non. Cette attitude a l'avantage d'attirer l'attention sur soi, d'exister – alimenter le débat constituant une forme d'entrée dans le champ de la critique. De plus,

présenter la littérature comme menacée fait aussi passer au public, de manière subliminale, l'envie de la préserver, ce qui est valable aussi bien pour les auteurs jeunesse que pour les tenants de la littérature générale : chacun présente l'autre comme un danger.

Conclusion : débat ou mise en scène ?

- 56 En somme, on voit que, si l'identité des acteurs de la querelle influe nécessairement sur son déroulement, le sujet qui les oppose peut également imposer ses propres règles. Cet état de fait se remarque particulièrement dans le conflit entre Zenatti et Busnel, puisqu'il est clair que, à travers la littérature jeunesse, ce que critique surtout ce dernier, c'est la culture de masse. Néanmoins, le choix de cet objet de querelle s'est imposé comme le plus judicieux, car la littérature jeunesse est à la fois suffisamment « menaçante » (puisque'elle est ouverte aux autres médias), et suffisamment dépendante de l'assomption de la littérature générale pour être facilement attaquée³⁴. L'objet du conflit a donc imposé à celui-ci une tournure particulière.
- 57 Quant à la logique collective des défenseurs de la littérature jeunesse, elle apparaît comme une véritable incapacité à se sortir de la posture d'illégitimité, devenue confortable puisqu'elle suffit à les définir. En d'autres termes, si cette attitude compulsive a pu être, au départ, délibérée, elle ne l'est probablement plus aujourd'hui : il s'agit plutôt d'une manifestation de « metanoïa », au sens où l'entend Marc Angenot, c'est-à-dire d'une reproduction névrotique d'un comportement dont on ne connaît plus vraiment les causes.
- 58 Cette logique argumentative a pour but, on l'a dit, de situer les défenseurs de la littérature jeunesse par rapport aux autres acteurs du champ littéraire, tout en testant la force de leur raisonnement et de leur position, mais il s'agit aussi, assez simplement, d'une justification de soi encouragée par un *topos* consolateur : celui de rétablir la vérité et de vaincre les préjugés, de faire changer les mentalités, alors qu'au fond celles-ci ont déjà changé.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

« Bio de Valérie Zenatti », *Les Filles du loir*. URL : <http://lesfillesduloir.com/index.php?2009/06/06/92-bio-de-valerie-zenatti> (consulté le 01/05/2011).

« François Busnel : "Houellebecq et Sollers sont surestimés..." », *L'Express.fr*. URL : http://www.lexpress.fr/culture/livre/francois-busnel-houellebecq-et-sollers-sont-surestimés_746477.html?xtor=RSS-186 (consulté le 01/05/2011).

Busnel (François), « Contre le devoir de réserve », *L'Express.fr*. URL : http://www.lexpress.fr/culture/livre/contre-le-devoir-de-reserve_833284.html (consulté le 01/05/2011).

Busnel (François), « Lisez Jeunesse », *L'Express*. URL : http://www.lexpress.fr/culture/livre/lisez-jeunesse_939382.html (consulté le 01/05/2011).

Claire c., « Indignation, c'est à la mode », *Chez Claire (bis)*. URL : <http://chezclairebis.blogspot.com/2011/01/indignation-cest-la-mode.html> (consulté le 01/05/2011).

Cuvellier (Vincent), « Attention, le personnage est bien un méchant, tuer c'est mal, ados ne tuez pas ! », *Citrouille*. URL : <http://lsj.hautetfort.com/archive/2006/02/22/%C2%BB-attention-le-personnage-est-bien-un-mechant-tuer-c-est-mal.html#c3014868> (consulté le 01/05/2011).

Cuvellier (Vincent), « Tiens, si je me payais François Busnel ? », *Vincent Cuvellier, et tout le baratin*. URL : <http://vincentcuvellier.canalblog.com/archives/2011/01/20/20171575.html> (consulté le 01/05/2011).

Faure (Marion), « Un âge vraiment pas tendre », *Le Monde.fr*. URL : http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1014730 (consulté le 01/05/2011).

Garat (Anne-Marie), « Enseigner la littérature contemporaine ? Pourquoi ? Comment ? », *Afef*. URL : <http://www.afef.org/blog/post-enseigner-la-litterature-contemporaine-pourquoi-comment-p304-c20.html> (consulté le 01/05/2011).

Gary (Nicolas), « Littérature jeunesse : François Busnel, autre invention marketing ? De qui se moque-t-on ? », *Actualitté*. URL : <http://www.actualitte.com/actualite/23214-litterature-jeunesse-busnel-invention-marketing.htm> (consulté le 01/05/2011).

Heyrendt (Hubert), « François Busnel, gourmand de lecture », *LaLibre.be*. URL : <http://www.lalibre.be/culture/mediastele/article/568289/francois-busnel-gourmand-de-lecture.html> (consulté le 01/05/2011).

Jacob (Didier), « La lecture est un chef-d'œuvre en péril », *Rebuts de presse : Le blog de Didier Jacob*. URL : <http://didier-jacob.blogs.nouvelobs.com/daniele-sallenave> (consulté le 11/04/2011).

Liénard (Alice), « Je ne suis pas une poupée de cire », *Le Délivré*. URL : <http://www.librairiemonet.com/blogue/tag/francois-busnel/> (consulté le 01/05/2011).

Longre (Blandine), « “Un livre doit être un danger”, disait Cioran... », *littérature, traduction*. URL : <http://blongre.hautetfort.com/archive/2007/12/11/litterature-pour-ados.html> (consulté le 01/05/2011).

Mel & Jean, « Quand on ne connaît pas le sujet », *La Soupe de l'Espace*. URL : <http://www.soupedespace.fr/leblog/quand-on-ne-connaît-pas-le-sujet/> (consulté le 01/05/2011).

Mielcarek (Julien), « François Busnel : “Je fais du divertissement littéraire” », *Puremedias by Ozap*. URL : <http://www.ozap.com/actu/francois-busnel-fais-divertissement-litteraire/263566> (consulté le 01/05/2011).

Nataf (Isabelle), « François Busnel, bien installé parmi les livres », *Le Figaro.fr*. URL : <http://www.lefigaro.fr/programmes-tele/2008/12/11/03012-20081211ARTFIG00419-francois-busnel-bien-installe-parmi-les-livres-.php> (consulté le 01/05/2011).

Polony (Natacha), « “Les jeunes lisent” ou le prototype de l'escroquerie intellectuelle », *Le Figaro*. URL : <http://blog.lefigaro.fr/education/2010/12/-les-jeunes-lisent-ou-le-prototype-de-lescroquerie-intellectuelle.html> (consulté le 01/05/2011).

Prolongeau (Hubert), « François Busnel : le nouveau Pivot ? », *TéléObs*. URL : <http://teleobs.nouvelobs.com/rubriques/tele-people/articles/francois-busnel-le-nouveau-pivot?page=2> (consulté le 14/02/2011).

Ribot (Samuel), « François Busnel veut redonner le goût de lire », *L'Union*. URL : <http://www.lunion.presse.fr/article/autres-actus/francois-busnel-veut-redonner-le-gout-de-lire> (consulté le 01/05/2011).

Robert (Pierre), « La “littérature jeunesse” appartient-elle à la “littérature contemporaine” ? », *La Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse*. URL : http://www.la-charte.fr/metiers/mel_assets/AFEF_Garat.pdf (consulté le 01/05/2011).

Roguet (Simon), « Littérature malsaine, vraiment ? », *Livres échanges*. URL : <http://livres.blogs.liberation.fr/livres/2007/12/littrature-mals.html> (consulté le 01/05/2011).

Serres (Alain), « Lettre ouverte », *Livre au Centre*. URL : http://livreaucentre.fr/files/2011/02/la_lettre_ouverte-3pages.pdf (consulté le 01/05/2011).

Theaudière (Alice), « La littérature de Jeunesse n'a pas bonne presse ! », *Livres de Malice*. URL : <http://livresdemalice.blogspot.com/2011/01/la-litterature-de-jeunesse-na-pas-bonne.html> (consulté le 01/05/2011).

Thomas (Julien), « François Busnel : “Il faut éviter la promotion” », *Télé-Loisirs.fr*. URL : <http://www.programme-tv.net/news/tv/4418-francois-busnel-interview-eviter-promotion/> (consulté le 01/05/2011).

Zenatti (Valérie), « Lisez de la littérature jeunesse François Busnel ! », *Médiapart*. URL : <http://blogs.mediapart.fr/edition/bookclub/article/101210/lisez-de-la-litterature-jeunesse-francois-busnel> (consulté le 01/05/2011).

Sources secondaires

Angenot (Marc), *Dialogues de sourds : Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.

Bernardinis (Anna Maria), « La naissance de la littérature de jeunesse, entre morceaux choisis et adaptations », *Ricochet*. URL : <http://www.ricochet-jeunes.org/articles-critiques/article/16-la-naissance-de-la-litterature-de-jeunesse-e> (consulté le 15/04/2011).

Defourny (Michel), *Le livre et l'enfant : recueil de textes de Michel Defourny*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2009.

Delbrassine (Daniel), *Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématiques et réception*. Paris, SCÉRÉN-CRDP Académie de Créteil - La joie par les livres, 2006.

Demers (Dominique), *Du Petit Poucet au Dernier des raisins : introduction à la littérature jeunesse*, Montréal, Éditions Québec Amérique Jeunesse, 1994.

Despinette (Janine), « Critique et prix littéraires jeunesse », *Ricochet*. URL : <http://www.ricochet-jeunes.org/articles-critiques/article/9-critique-et-prix-litteraires-jeunesse#Leprix> (consulté le 15/04/2011).

Escarpit (Denise) et Vagné-Lebas (Mireille), *La littérature d'enfance et de jeunesse : État des lieux*, Paris, Hachette, 1988.

Ferrier (Bertrand), « Les processus de légitimation de la littérature pour la jeunesse : mécanismes, signes et limites », *Littératures françaises du XX^e siècle*. URL : http://litterature20.paris-sorbonne.fr/images/site/20091203_160212ferrier_litterature_jeunesse.pdf (consulté le 15/04/2011).

Ferrier (Bertrand), *Tout n'est pas littérature ! La littérarité à l'épreuve des romans pour la jeunesse*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

Godard (Philippe), « Tout ce qui est *mauvais* et *bon* pour la jeunesse : Quelques réflexions sur le futur du livre, notamment pour la jeunesse », *Diogene éditions libres*. URL : <http://www.diogene.ch/IMG/pdf/ARTICLEgodardnumerique.pdf> (consulté le 3/04/2011).

Lesellier (Caroline), « Le marché de l'édition jeunesse », *Ricochet*. URL : <http://www.ricochet-jeunes.org/articles-critiques/article/103-le-marche-de-l-edition-jeunesse> (consulté le 15/04/2011).

Palmer (Michael), « La Polémique dans le désordre (XVIII^e - XXI^e siècles », dans Grevisse (Benoît) et Dubied (Annick), éds., *Recherches en Communication*, n° 20 (*La polémique journalistique*), Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2003, pp. 37-52.

Pinhas (Luc), *Situations de l'édition francophone d'enfance et de jeunesse*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Prince (Nathalie), dir., *La littérature de jeunesse en question(s)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

Schopenhauer (Arthur), *L'art d'avoir toujours raison*, Belval, Les éditions Circé, 1999.

Seltensperger (Paul), « Les actions de promotion de la littérature jeunesse dans l'Académie », *Ricochet*. URL : <http://www.ricochet-jeunes.org/articles-critiques/article/65-les-actions-de-promotion-de-la-litterature-j> (consulté le 15/04/2011).

Vallet (Guillaume), « Lecture et littérature : points de vue argumentés sur le statut de la littérature jeunesse », *Ricochet*. URL : <http://www.ricochet-jeunes.org/articles-critiques/article/64-lecture-et-litterature-points-de-vue-argumen> (consulté le 15/04/2011).

NOTES

1. Prolongeau (Hubert), « François Busnel : le nouveau Pivot ? », *TéléObs*. URL : <http://teleobs.nouvelobs.com/rubriques/tele-people/articles/francois-busnel-le-nouveau-pivot?page=2> (consulté le 14/04/2011).
2. Cette conception commune du domaine littéraire se remarque d'ailleurs dans le fait qu'ils ont tous deux pris la défense de Marie NDiaye, à qui on avait reproché de critiquer Sarkozy. Cette condamnation s'apparentant à de la censure, et attendant donc à la conception de la littérature comme sacrée et autonome, il est compréhensible qu'ils se soient retrouvés, dans ce cas-ci, dans le même camp.
3. Cauwe (Lucie), « Valérie Zenatti : 'il faut avoir la paix avant de la faire' », *lesoir.be*. URL : http://archives.lesoir.be/valerie-zenatti-il-faut-avoir-la-paix-avant-de-la-faire_t-20050121-Z0Q6MR.html (consulté le 17/03/2011).
4. « Bio de Valérie Zenatti », *Les filles du Loir*. URL : <http://lesfillesduvoir.com/index.php?2009/06/06/92-bio-de-valerie-zenatti> (consulté le 17/03/2011).
5. Ce qui a, par ailleurs, causé une transposition intégrale de la polémique sur ce médium et lui a donc conféré un important pouvoir de diffusion (tout le monde s'est senti invité à y participer) et de renouvellement.
6. Nous reviendrons plus loin sur les raisons de cette absence de réaction.
7. Par exemple dans : Jacob (Didier), « La lecture est un chef-d'œuvre en péril », *Rebuts de presse : Le blog de Didier Jacob*. URL : <http://didier-jacob.blogs.nouvelobs.com/daniele-sallenave> (consulté le 11/04/2011).
8. Qui bénéficie, signalons-le, d'un certain prestige, puisqu'elle vient d'être élue à l'Académie française (le 7 avril 2011).
9. Busnel (François), « Lisez Jeunesse », *L'Express*, URL : http://www.lexpress.fr/culture/livre/lisez-jeunesse_939382.html (consulté le 17/03/2011).

10. *Ibid.*

11. Palmer (Michael), « La Polémique dans le désordre (XVIII^e - XXI^e siècles) », dans Grevisse (Benoît) & Dubied (Annick), éd., *Recherches en Communication*, n° 20 (La polémique journalistique), Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2003, p. 41.

12. Schopenhauer (Arthur), *L'art d'avoir toujours raison*, Belval, Les éditions Circé, 1999.

13. Zenatti (Valérie), « Lisez de la littérature jeunesse François Busnel ! », *Médiapart*. URL : <http://blogs.mediapart.fr/edition/bookclub/article/101210/lisez-de-la-litterature-jeunesse-francois-busnel> (consulté le 17/03/20-011).

14. Le fait de créer des filiations constituant un passage obligé des processus de légitimation, comme le signale Bertrand Ferrier dans son article « Les processus de légitimation de la littérature pour la jeunesse : mécanismes, signes et limites ».

15. Contrairement à Busnel qui lui, inévitablement, n'utilise que des arguments *ad rem*.

16. Cette énumération peut d'ailleurs être considérée comme un *exemplum in contrarium* implicite. Ce procédé consiste, selon Schopenhauer, à opposer à la proposition de l'adversaire un exemple qui la contredit : ici, on oppose à la conception de la littérature jeunesse comme mièvre et commerciale, des auteurs dont les œuvres sont reconnues comme artistiques.

17. Que ce soit pour cette querelle ou pour les autres qui seront traitées ci-dessous, toutes les réponses qui ne se résument pas à un simple commentaire sont plus précisément recensées dans la bibliographie.

18. Remarquons que Danièle Sallenave y est à nouveau citée.

19. Angenot (Marc), *Dialogues de sourds : Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.

20. En donnant le ton, Busnel définit également certains présupposés, par exemple : le commerce est contraire à l'art, les classiques ont une valeur éternelle et universelle, les critiques de littérature générale ont leur mot à dire sur la littérature jeunesse, etc.

21. Ce qui confirme l'hypothèse émise précédemment sur le fait qu'aucune voix fédératrice n'ait pu s'imposer du côté des défenseurs de la littérature jeunesse : ceux qui auraient pu jouer ce rôle et proposer une réponse suffisamment construite pour mettre fin à la discussion n'ont tout bonnement pas pris la peine de s'impliquer dans un débat qui, pour eux, n'avait pas lieu d'être. Cette remarque invite donc à se questionner sur les motifs qui peuvent encourager certains à défendre le secteur jeunesse, lorsque d'autres semblent ne pas se sentir concernés par les attaques.

22. Or cette imprécision n'est rien d'autre qu'une représentation : non seulement, une définition très claire de ce champ a déjà été fournie par le spécialiste allemand Hans-Heino Ewers, mais le périmètre éditorial de la littérature jeunesse a, de plus, été nettement délimité par la loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

23. Terme emprunté à Angenot (Marc), *op. cit.*

24. La nuance et la finesse ne sont pas à même de convaincre le public, qui n'est pas nécessairement spécialiste. Busnel joue d'ailleurs lourdement sur ce ressort, puisque la concision de sa prise de position ne permet pas aux différents discours de se déployer : il ne laisse aucune place aux opinions autres que la sienne, refusant ainsi à son lectorat la possibilité de juger par lui-même.

25. On pourrait également ajouter à celles-ci l'instance qu'est le marché, le succès commercial, car, même si elle n'est pas véritablement porteuse de légitimité, elle rend tout de même incontestable l'existence du domaine et lui confère une grande visibilité.

26. Remarquons que ce statut équivoque transparait dans le barbarisme « littérature jeunesse » lui-même, qui conserve la mention du destinataire tout en gommant le « pour », qui insiste sans doute trop sur l'inscription du lecteur dans le texte.

27. Ce qui donne un autre éclairage au fait que, dans la querelle de départ, toutes les réponses à l'article de Busnel se soient diffusées sur internet.

28. Claire C., « Indignation, c'est à la mode », *Chez Claire (bis)*. URL. : <http://chezclairebis.blogspot.com/2011/01/indignation-cest-la-mode.html> (consulté le 01/05/2011).
29. Aussi bien dans les ouvrages datant d'il y a plus de vingt ans que dans ceux parus en 2009.
30. Defourny (Michel), *Le livre et l'enfant : recueil de textes de Michel Defourny*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2009, p. 162.
31. Delbrassine (Daniel), *Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématiques et réception*. Paris, SCÉRÉN-CRDP Académie de Créteil - La joie par les livres, 2006.
32. *Loc. cit.*, p. 38.
33. Concept emprunté à Daniel Delbrassine.
34. Busnel aurait perdu toute crédibilité, par exemple, s'il s'était attaqué à un médium tel que la BD, dont le statut est plus clair, et surtout qui ne se place pas sous la coupe de la littérature générale.
-

INDEX

Mots-clés : Analyse du discours, Légitimité, Littérature de jeunesse, Paralittérature, Polémique, Rhétorique argumentative

AUTEUR

FANNY BARNABÉ

Université de Liège